Le 31/10/2012



Pas d'accidents de travail depuis...146 jours

L'accident vasculaire cérébral (AVC)

L'AVC, souvent appelé « attaque cérébrale » est provoqué par un arrêt brutal de la circulation sanguine à l'intérieur du cerveau, qui entraîne la mort des cellules cérébrales. Il touche 130 000 nouveaux cas en France chaque année et représente la première cause de handicap chez l'adulte; la 3ème cause de décès en France.

Une prise en charge très précoce peut éviter les complications et en limiter les séquelles.

Le 29 octobre 2012, journée mondiale des accidents vasculaires cérébraux (AVC), le ministère des Affaires sociales et de la Santé lance une campagne nationale d'information et de sensibilisation sur les AVC.

Signée « AVC, agir vite c'est important », cette campagne a pour objectif de faire connaître les signes d'alerte de l'AVC et la conduite à tenir en cas d'apparition de ces signes.

RADIO

Diffusion d'un spot radio du lundi 29 octobre au mercredi 7 novembre inclus – durée 25":





Plus on cumule de facteurs, plus on augmente le risque de faire un AVC, et il est possible d'agir sur certains de ces facteurs : hypertension artérielle, tabac, obésité abdominale, taux élevé de cholestérol, diabète... Agir sur sa consommation de tabac, sur son alimentation, augmenter son activité physique sont des gestes de prévention utiles pour se protéger.